



**Compte rendu de réunion de conseil d'administration
de la Fédération nationale Afac-Agroforesteries
du 21 avril 2022**

Etat : transmis pour validation

administrateurs présents - administrateurs excusés

REGION	TITULAIRE	SUPPLEANT
Auvergne-Rhône-Alpes	Union des forêts et des haies Auvergne Rhône Alpes Délégué : Sylvie Monier	
Bourgogne-Franche-Comté	FNE Bourgogne-Franche-Comté Mandataire : Hervé Bellimaz Délégué : Maxence Belle	Fédération départementale des chasseurs du Doubs Délégué : Régis Renaude
Bretagne	Association des Techniciens de Bassins Versants Bretons Délégué titulaire : Yann Gouez	Association Eau et Rivières de Bretagne Délégué : Lucille Inizan
Centre-Val de Loire	Parc naturel régional de la Brenne Futur délégué : Corentin Lecouillard)	
Grand Est	Haies Vives d'Alsace Délégué : Jacques Detemple Et Amélie Mandel (future directrice HVA)	Parc naturel régional de Lorraine Délégué : Nathalie D'Acunto
Hauts-de-France	Atelier agriculture avesnois Thierache Délégué : Françoise Gion	UniLaSalle Délégué : David Grandgirard
Ile-de-France	Terre et Cité Délégué suppléant : Glenn Keck	
Normandie	Pépinières Levavasseur Mandataire : Etienne Levavasseur	Fédération des Associations de Boisement de la Manche Mandataire : Pascal Lecaudey
Nouvelle-Aquitaine	Prom'haies en Nouvelle-Aquitaine Délégué : Françoise Sire	Bocage Pays Branché Délégué : Etienne Berger
Occitanie	Arbre et paysage d'Autan Délégué : Nathalie Hewison	Arbres et Paysages du Tarn Délégué : David Campo
Pays de la Loire	CUMA CEPVIL Mandataire : Philippe Gruau	Mission Bocage Délégué : Yves Gabory
Provence-Alpes-Côte d'Azur	AGROOF SCOP Mandataire : Fabien Liagre Délégué : Danièle Ori	Agroforesteries Provence Alpes Méditerranée Mandataire : Pierre Sauvat Délégué : Florian Carlet

COLLEGE	TITULAIRE
Collège 1 : Arbre hors forêt	SCIC Mayenne Bois Energie Mandataire : Emmanuel Lelièvre
	Les planteurs volontaires Délégué : Alan Guillou
	AGROECO EXPERT Mandataire : Christophe Sotteau
Collège 2 : Agriculture	Chambre régionale d'agriculture de Bretagne Mandataire : Gaëtan Le Seyec
	SOLAGRO Délégué : Frédéric Coulon
Collège 3 : Environnement - développement rural	Histoires de paysage Mandataire : Philippe Hirou
	Fédération départementale des chasseurs des Côtes d'Armor Délégué : David Rolland
	L'Escuro, CPIE du Pays Creusois Délégué : Stéphane Vassel

Salariés présents : Catherine Moret, Baptiste Sanson, Paule Pointereau, Lauranne Pille

Soit 18 sièges représentés par titulaire ou suppléants pour 20 sièges (soit plus du ¼ des membres conformément aux statuts pour délibérer).

Réunion par webconférence Zoom de 17h à 19h25

Ordre du Jour

SUJET	A VOIR	PAR	TYPE
Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Validation du compte rendu du CA du 24 mars 2022 - Information sur l'ONVAR 	<p>Philippe Hirou</p> <p>Baptiste Sanson</p>	<p>Validation / correction</p> <p>Information au CA</p>
Projet	<ul style="list-style-type: none"> - Agrément BCAE7 : retour sur la commission et la procédure et lien avec l'évolution de la PAC - Point sur les outils numériques PGDH, plantation et le projet Géohaie <p><i>Lien de téléchargement des vidéos - tutos présentant les outils : https://we.tl/t-v9JclQRUL1</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonds pour l'Arbre : composition de la commission de sélection de l'AAP du Fonds pour l'Arbre 22-23 et information sur l'arrivée de Pauline Soulet, chargée de mécénat au Fonds pour l'Arbre 	<p>Paule Pointereau / Commission agrément BCAE7</p> <p>Catherine Moret/Paule Pointereau</p> <p>Paule Pointereau</p>	<p>Délibération / Décision (pas de vote électronique)</p>
Questions diverses			

FONCTIONNEMENT

1) Validation du Compte rendu du conseil d'administration du 24 mars 2022

Décision du conseil d'administration :

Le conseil d'administration valide le compte-rendu de la réunion de CA du 24 mars 2022 sans demande de modification.

NB : Les comptes-rendus de CA ainsi que les ordres du jour sont disponibles sur le site internet de l'Afac-Agroforesteries : <https://afac-agroforesteries.fr/intranet-admin/>

2) Information sur l'ONVAR

Par arrêté ministériel du 4 avril 2022, l'Afac-Agroforesteries est officiellement reconnue ONVAR (Organisme National à Vocation Agricole et Rurale) et son programme pluriannuel d'actions 2022-2027 est approuvé. Le concours financier du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation au programme d'actions de l'Afac-Agroforesteries est de 100 000 euros maximum par an pour 6 ans.

Nombre total (provisoire) d'ONVAR reconnus : 17 pour un total de 7 455 000 euros par an.

NB : deux ONVAR (Trame et la Coopération agricole) totalisent à eux seuls 48 % du budget.

Le concours financier du MAA au programme d'actions ONVAR sera stable d'une année à l'autre et l'Afac-Agroforesteries devra déposer annuellement un projet de programme annuel détaillé sur la base du bilan de l'année précédente. Ce statut d'ONVAR est une reconnaissance de tout le travail régulier de l'Afac avec les services du ministère de l'agriculture.

Un nouvel appel à projet visant à favoriser la coopération au sein de l'Inter-ONVAR, doté de 1,2Md'€ pour toute la période, vient d'être publié (réponse entre le 15 juin et le 31 juillet 2022).

PROJET

1) Agrément BCAE7 : retour sur la commission et la procédure et lien avec l'évolution de la PAC

Pour l'année 2022, nous avons réceptionné :

- 17 candidatures premières
- 13 candidatures de structures déjà agréées.

Soit un total de 30 candidatures de structures et 57 techniciens.

Une réunion de sélection des candidatures à l'agrément BCAE7 s'est tenue le **28 mars de 14h - 17h30.**

Suite à cette commission,

- 35 avis favorables
- 22 avis défavorables

Ont été rendus.

La liste des agrées BCAE7 sera prochainement transmise au MAA puis aux DDT(M).

- Il y a de nombreux avis défavorables, pourquoi ?

Certaines candidatures ne sont pas complètes : les CV ne sont pas à jour, toutes les pièces demandées ne sont pas transmises. Nous constatons un manque de sérieux dans quelques candidatures. Pour ces dossiers, un avis négatif est donné.

Pour d'autres candidatures, la mission de conseil pour l'application de la BCAE7 ne semble pas portée par la structure et ne figure pas sur la feuille de mission du technicien.

Dans d'autres cas, il y a encore un manque d'expérience pour le technicien candidat et nous l'invitons à candidater l'année suivante.

- Y a-t-il des structures qui n'ont pas renouvelé ?

Globalement, toutes les structures agrées ont demandé un renouvellement (hormis départ à la retraite, fusion de structures, départ en congés maternité, ...), même si dans certains départements, il n'y a pas de demande.

L'agrément prend de l'envergure au sein de structures qui sont de fait agrées (Chambres d'agriculture, Fédérations Départementales des Chasseurs, ...).

Avec la nouvelle PAC 23-27, nous allons vers une procédure plus cadrée : la Commission Européenne a demandé à ce que le déplacement de haies soit soumis à autorisation (NB : la position de l'Afac-Agroforesteries reste qu'il soit soumis à un accompagnement par un technicien agrée).

Ce dispositif d'agrément BCAE7 renforce notre légitimité au niveau national et permet de montrer que l'on est prêt pour accompagner les mesures PAC sur le terrain.

Le dispositif d'agrément BCAE7 interpelle auprès des structures qui sont agrées de fait.

Certaines DDT ne tiennent pas compte de cette liste, mais d'autres DDT sont très satisfaites de s'y référer.

Attention, ce n'est pas un dispositif de cooptation mais un dispositif objectif et transparent qui analyse et reconnaît les compétences. C'est important de pouvoir communiquer davantage sur les critères de sélection. Il ne suffit pas d'adhérer à l'Afac pour obtenir l'agrément.

2) Point sur les outils numériques PGDH, plantation et le projet Géohaie

Trois vidéos de présentation de ces outils sont accessibles sur YouTube via ce lien

: https://youtube.com/playlist?list=PLWD7_Ki1jzMRAlFFNjM43Pv0DCZ3vr7bl

1- PGDH :

- Etat d'avancement

- **Cadre type** construit dans le cadre du plan de développement de l'agroforesterie AFAC-APCA en Novembre 2019
- **Deux outils différents développés par l'APCA et l'AFAC** sous un logiciel de gestion de système d'information géographique (SIG) – QGIS en ce qui concerne l'AFAC. **Un système de reporting automatique** et des supports de rédaction pour l'AFAC. Non développé actuellement par l'APCA

- **Un accrochage unique sur la couche haie de l'IGN avec un identifiant unique.**
- Une **base de données** unique, hébergé par 2LE (prestation) et gérée par l'AFAC (situation non connue pour l'APCA)
- Une **formation** construite par l'AFAC avec le CFPPA d'Angers avec un objectif de reconnaissance UCARE (inscrit à France compétence avec une prise en charge par les OPCO) avec deux modules d'évaluation pour reconnaître la compétence de conseil en gestion, de capacité à réaliser un PGDH avec notamment l'information homogène des indicateurs. Une formation interne à l'APCA dans le cadre de Résolia.

Attention : la formation est là pour appréhender un nouvel outil pas pour former au conseil à la gestion des haies.

Aujourd'hui 60-70 personnes sont formées.

- Un objectif à venir de **compatibilité des deux outils** AFAC et APCA avec l'outil développé **pour le Label Haie** afin de permettre la labellisation (sous réserve transmission données APCA dans un premier temps)
 - **Une application** développée par l'AFAC pour permettre à l'agriculteur d'avoir accès à son PGDH sur un ordinateur et son téléphone et **d'enregistrer ses pratiques**. Cette application est compatible avec les deux outils développés (sous réserve transmission données APCA dans un premier temps). Elle permet de mettre à jour le PDGH automatiquement. Cette application a été développée dans le cadre du Label Haie. Dès lors que l'agriculteur est labellisé, il peut utiliser l'application.
 - Cotisation pour l'outil PGDH : 50€/accès tablette à l'outil. Dans le cadre de l'intérêt général, il n'y a pas de bénéfices possibles (prix coutant), mais si bénéfices il y a, ils seront alors mis en fonds dédiés pour le PGDH afin d'investir dans la maintenance évolutive.
- Perspectives :

- **Poursuivre le travail en commun APCA-AFAC sur le PGDH :**
 - des propositions techniques sont à poursuivre sur le développement de l'outil. Le point le plus important est de pouvoir avoir un **système d'accroche sur la couche haie de l'IGN** pour avoir un identifiant unique permettant d'avoir des bases de données compatibles.
 - une mise en œuvre d'une **communication commune** APCA/AFAC à la reconnaissance du cadre par les instances publiques (en particulier dans le cadre des programmes régionaux)
 - et d'une **formation unique ou avec socle commun** avec comme objectif une validation politique des propositions fin Mai.
- **Formation :**

>> Enjeu de démultiplication de la formation PGDH dispensée par le CFPPA d'Angers (complète jusqu'à 2023) :

- Volonté du CFPPA d'Angers de dupliquer la formation dans d'autres CFPPA : en cours en région Bretagne avec en particulier le **CFPPA du Gros Chêne de Pontivy** et contacts en cours avec au moins deux autres CFPPA suite à la réunion du 14 Avril à Bressuire.
- Améliorer et faciliter la gestion des inscriptions en amont : revoir le questionnaire des **prérequis** pour en faire un vrai test pour avoir accès à l'inscription.
- Il est conseillé de se préparer à la formation, en se rapprochant d'autres opérateurs déjà formés pour faire une journée de PGDH sur le terrain pour l'appréhender en amont.
- Des modules de formation en ligne seront proposés par Lauranne pour accélérer le passage du module 2 (module 1 : installation + module 2 : utilisation du logiciel, tutoriel QGIS, cartographie et digitalisation, atlas cartographiques). Des tutoriels ont déjà été réalisés. Ces modules sont là pour aider à passer la première étape.
 - **Aider à la montée en compétences du réseau :**
 - formation sur la gestion possible via un UCARE développé au **CFPPA de Bressuire** (accompagné par Bocage Pays branché) et **CFPPA de Segré**. Les UCARE peuvent être suivis en formation pour adulte de niveau Bac.
 - par travail inter-structures avec les techniciens qui pratiquent déjà le PGDH
 - aide à la prise en main de l'outil avec le développement par Lauranne de formation régulières en ligne

Information projet ONVAR : Un travail sur un référentiel métier « technicien agro-forestier » est programmé dans le cadre du dossier ONVAR pour 2023. Un questionnaire sera envoyé en 2022 aux membres du réseau AFAC pour préparer ce travail. Ces éléments pourront être utilisés également pour la construction d'un barème animation souhaité par les régions.

Discussions avec le Conseil d'administration :

- Point d'avancement sur le développement de l'outil PGDH APCA : l'étude des modalités d'accroche sur la couche haie nationale de l'IGN est en cours. Si les PGDH sont réalisés sans cela, risque pour l'agriculteur d'avoir un PGDH non compatible à terme. Il faut s'assurer d'une mise en correction du PDGH à postériori.
- Pourquoi avoir développé un autre outil APCA ?
 - **Gaëtan Le Seyec** : On avait déjà un outil qu'on a réadapté. Engagement dans certaines régions. On ne peut pas abandonner notre outil APCA mais il faut avoir des réajustements pour assurer la compatibilité des outils. Au fur et à mesure, il faudra faire évoluer les deux outils en parallèle.

- **Jacques Detemple** : En Région Grand Est, les acteurs souhaitent disposer d'une Géohaie pour suivre l'action sur la haie. Il faut veiller à l'homogénéité des données entrantes avec deux outils PGDH (modèle standard de données + bonne saisie de données via la formation nationale).
- Est-ce que les agriculteurs adhéreront au PGDH s'il n'y a pas de valorisation économique derrière ?
 - **Emmanuel Lelièvre** : En Mayenne, 40-50 agriculteurs labellisés ont des PGDH.
- **Poursuivre le développement de modules** :
 - à court terme le module carbone (pour la fin de l'été)
 - à étudier : possibilité d'intégration des résultats de Resp'haies pour les indicateurs eau et économie ?
 - difficulté : mettre à jour les deux outils de manière concomitante quand des nouveautés seront proposées.

2- Outil plantation

- Présentation du projet :

Il s'agit d'un outil destiné aux structures accompagnant et/ou réalisant des plantations de haies et autres systèmes agroforestiers. Il permet d'enregistrer le projet de plantation (à l'échelle de l'exploitation agricole) en amont de leur réalisation, puis en aval, une fois le chantier réalisé.

Pour les utilisateurs, il vise à :

- donner une programmation de travaux de plantation à l'échelle de l'exploitation,
- faciliter l'organisation opérationnelle d'un accompagnement d'un collectif d'agriculteurs (préparation des commandes de plants...),
- offrir un suivi des projets dans le temps,
- optimiser le reporting d'une campagne de plantation pour les différents financeurs des programmes de plantation,

Ces données seront collectées au niveau national grâce à un hébergement unique et un format standard de données. Cette base unique permettra la capitalisation et le suivi national des plantations de haies en France.

Un groupe de travail technique composé d'opérateurs de terrain du réseau Afac-Agroforesteries et de porteurs de programmes de plantation a été constitué pour paramétrer collectivement l'outil plantation afin qu'il réponde à l'ensemble des besoins et des attentes des utilisateurs.

L'outil intègrera des projets collectifs ? Oui, il faut une personne référente qui centralise.

- Etat d'avancement

- nomenclature du référentiel plantation construite en groupe de travail inter-régional finalisée
 - développement de l’outil de saisie en cours de développement sur la même construction que celui du PGDH – prototype en test prévu pour l’été
- perspectives :
- **à travailler** – les modèles de reporting pour la gestion des projets et les demandes des financeurs
 - **intégration dans les plans de financement des régions** : Les conseils régionaux se sont dits très intéressés par cet outil en particulier pour les nouveaux programmes de financements à venir en particulier dans le cadre du FEADER

3- **Géohaie**

- Présentation du projet

Les données géoréférencées sur la haie dont nous disposons actuellement, grâce à des outils techniques, des programmes territoriaux, des cartographies statistiques sont inutilisables à grande échelle car difficilement mutualisables. Elles ne produisent pas de connaissance, ni de référence. Le constat est triple :

- une absence de visibilité nationale sur le linéaire bocager existant et son état écologique, sur les haies plantées et celles qui disparaissent.
- des données sur la haie disparates, produites sans protocole commun conduisent à une incapacité d’agréger les données pour constituer des références communes.
- un besoin d’hébergement des bases de données des outils nationaux développés sous forme numérique car les opérateurs de la haie ne peuvent pas prendre en charge car la gestion est trop coûteuse et trop complexe.

La donnée produite sur les haies et le bocage présente un intérêt public fort (politiques publiques environnementales, réseau d’opérateurs). Elle présente donc un enjeu d’ouverture de la donnée (OpenData) pour bénéficier à un large public d’utilisateurs avec des problématiques de production et de traitement de données, de publication des données dans un format ouvert et réutilisable, propre et lisible.

Les objectifs de la création d’une infrastructure numérique globale pour centraliser la donnée sur les haies sont les suivants :

- **Homogénéisation des données** de la haie via des standards de flux,
- **Plateforme d’hébergement et de centralisation des données** autour d’une couche socle de digitalisation des haies avec une notion d’archivage pour suivre les évolutions,
- **Ecosystème d’outils métier** et bases de données associées rattachées à la couche socle,
- Plateforme favorisant le **développement d’outils métier**, accessible aux professionnels de la haie,

- **Mise à jour dynamique de la couche de digitalisation** des haies socle et des bases de données associées via les outils métiers : les utilisateurs ont accès à tout moment à une couche à jour,
- Utilisation d'une partie des données des différentes bases outils par les utilisateurs de la Géohaie pour pouvoir faire des **bilans et diagnostics** à différentes échelles spatiale et temporelle,
- Validation de la couche socle par l'IGN et **mise à disposition publique** d'un set réduit de données sur la haie via la BD Topo et le Géoportail.

Le projet consiste à créer la **Géohaie** qui recouvre les fonctions de géo-serveur, support aux outils métiers liés à la haie et de portail de la haie. Après validation du contenu du géo-serveur par l'IGN, une partie des données de la haie est mise à disposition au public via la BD Topo IGN et le Géoportail, qui offre une interface de visualisation de données géo-référencées.

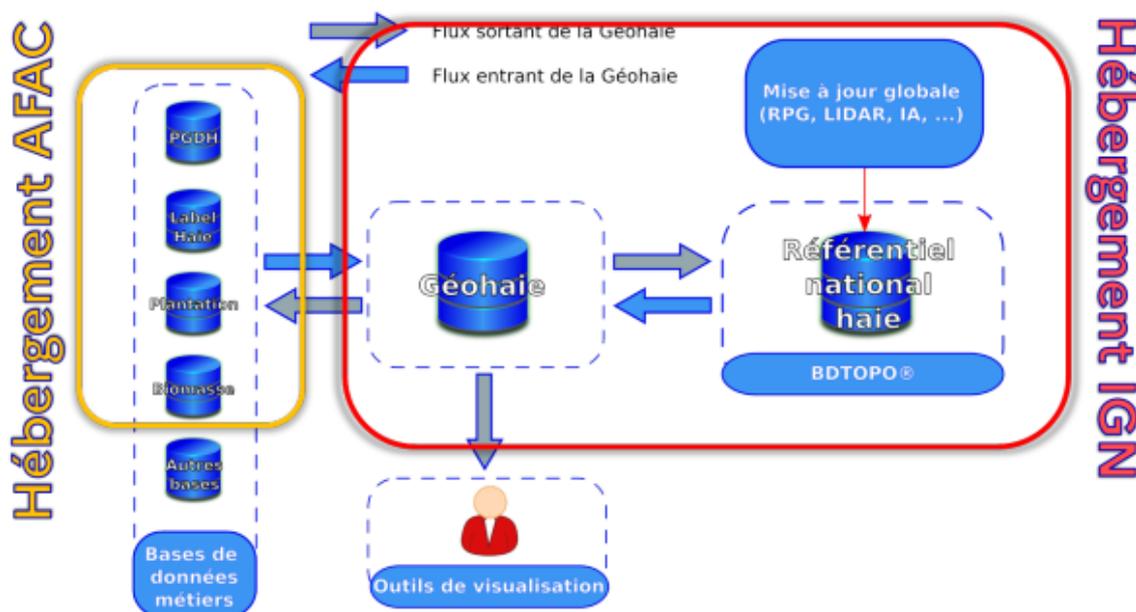
Elle s'appuie sur trois grands projets, d'envergure nationale, le Dispositif de suivi des bocages (DSB), le Plan de gestion durable des haies (PGDH), le Plan de plantations de haies et systèmes agroforestiers (nouvel outil en cours de production), et la base Biomasse (à venir). Chacun de ces projets générera respectivement comme données :

- une couche nationale de référence sur le linéaire de haies existant,
- la couche gestion des haies,
- la couche plantation de haies.

Ce projet est co-construit avec l'IGN et l'OFB.

- Etat d'avancement
- **étude des besoins et de faisabilité** finalisée avec l'IGN : Coût estimé : 700 000 € de construction puis maintenance annuelle estimée à 90 000 €

Schéma



- restitution faite aux financeurs : MAA et MTE

- présentation réalisée auprès de neuf régions le 31/03/2022 (Grand est, Bretagne, Bourgogne Franche Comté, Nouvelle Aquitaine, Pays de Loire, Auvergne Rhône alpes, Occitanie, Haut de France, Ile de France) : grand intérêt pour participer au projet.

Personnes présentes par régions : Camille Lucas - AURA / Didier Dalençon - BFC / Pascal Renaud - BZH / Magalie Beaudual - BZH / Valentin David - IDF / Capucine Seguin - IDF / Sébastien Guibert - Occitanie / Jérôme Aubert, Olivier Le Reste et Christophe Nicolle - PDL / Cécile Bernard Gardes GE / Mme Nabote et Benjamin Belgade NA

Documents présentés :

- lien de téléchargement du power-point : <https://we.tl/t-twtWHMG1Ud>
- Trois vidéos de présentation des outils PGDH, appli Label Haie, outil plantation : https://youtube.com/playlist?list=PLWD7_Ki1jzMRAIFFnjM43Pv0DCZ3vr7bl

- perspectives :

- montage du plan de financement : réunion prévue le 28 Avril avec IGN et OFB
- travail à poursuivre avec l'OFB sur le référentiel haie
- présentation à l'ensemble des acteurs à réaliser

NB : un projet sur l'utilisation des images satellite, lidar etc est en cours avec le CNES, l'INRAE, bureau d'étude Terranis et AFAC (projet Eagle Edge)

3) Fonds pour l'Arbre : composition de la commission de sélection de l'AAP du Fonds pour l'Arbre 22-23 et information sur l'arrivée de Pauline Soulet, chargée de mécénat au Fonds pour l'Arbre

Proposition de composition de la commission de sélection de l'AAP du Fonds pour l'Arbre :

Composition membres du Jury AAP 2022-2023 Fonds pour l'Arbre					
	Jury 1	Jury 2	Jury 3	Jury 4	Jury final
Date commission	27/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	01/07/2022	06/07/2022
Horaire commission	14h-17h	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h
Lien ZOOM					
Président du jury (hors opérateurs)	Philippe Hirou	Yann Gouez	Guy Le Hénaff	Philippe Gruau	Philippe Hirou Yann Gouez Philippe Grau Guy Le Hénaff
Membres de la commission Fonds pour l'Arbre	Sylvie Monier Corentin Lecouillard	Etienne Berger Yves Gabory	Françoise Sire Nathalie Hewison	Françoise Gion David Rolland	-
Opérateurs bénéficiaires tirés au sort	Maxence Belle (FNE BFC) Hugues De Failly (Association Arbre et Agriculture en Aquitaine)	Guillaume Tarrieus (Chambre Agriculture de l'Ariège) Marine Levrard (Commune de Valdaillière)	Camille Noël (Dinan Agglo) Thomas Tchiboukjian (EHLG)	-	-
Salariées Afac et Fonds pour l'Arbre	Christine Paule Pauline	Christine	Christine	Christine Paule Pauline	Christine Paule Pauline

Plus largement, appel à participation à la commission de travail du Fonds pour l'Arbre au sein de l'Afac-Agroforesteries :

- Sylvie Monier
- Françoise Sire
- Yann Gouez
- Philippe Hirou
- Dany Chiappero / Corentin Lecouillard
- Nathalie Hewison

Proposer une réunion de pré-analyse dans la manière d'analyser les candidatures.
Et avoir un temps amont pour valider les aides, avoir du recul.

- Arrivée de Pauline Soulet, chargée de mécénat au sein du Fonds pour l'Arbre.

Elle est arrivée le 1^{er} avril 2022 en CDI.

Ses missions principales :

Interne : Gestion du Fonds : 60%

Gouvernance du Fonds (20%)

- **Animation des instances du Fonds** : préparation de conseils d'administration avec le bureau du fonds, des réunions de Bureau, des groupes de travail et journées d'échange Fonds

Animation mécénat (20%)

- **Animation communauté des mécènes** : correspondance et gestion des demandes, gestion des conventions mécènes, suivi communication des mécènes, organisation séminaire annuel mécènes, ...

Externe développement du Fonds 40%

Gestion budgétaire et secrétariat (20%)

- **Construction du budget** annuel du Fonds en lien avec l'Afac-Agroforesteries
- **Gestion des recettes** (collecte des financements)
- **Rédaction des rapports d'activité** du Fonds (NB : différent du rapport annuel du programme produit par l'Afac)
- **Veille juridique et fiscale** : avec le cabinet d'avocat fiscaliste Fidal (respect des règles de mécénat et d'intérêt général, traduction dans les conventions, ...)

Recherche de mécénat : 40%

- **Recherche de nouveaux mécènes** :
 - Identifier et contacter de nouveaux mécènes pour le Fonds
 - Accompagner la mise en place du mécénat
- **Mettre à jour et diffuser les supports de présentation** (argumentaires, fiches projets, ...) auprès de potentiels mécènes

- **Assurer une veille** du secteur des fondations d'entreprises et établir un calendrier des appels à projets
- Participer à la rédaction des dossiers (demandes de mécénat, appels à projets...)
- **Représentation publique du Fonds** : développer la visibilité du Fonds auprès de différentes instances et événements (IUCN, 1%, ...)
- **Développement des partenariats** : avec des réseaux philanthropiques ou de mécénat, avec des institutionnels (OFB, Ademe)

Les mécènes sont très acteurs au sein du Fonds pour l'Arbre. Le challenge de ne pas tout porter FYR-Afac mais le faire aussi avec les autres mécènes est réussi. C'est une expérimentation du mécénat collectif.

Les nouveaux mécènes :

- La Fondation M6, avec une dotation de 30 000€
- Caudalie, via le 1%, avec une dotation d'environ 400 000 €

Autres informations :

- Jacques Detemple va quitter le poste de directeur de HVA (départ à la retraite). Il devrait prendre la présidence de la SCIC Végétal Nord Est. Amélie Mandel, future directrice de HVA, sera déléguataire de HVA et participera à ce titre au conseil d'administration de la Fédération nationale Afac-Agroforesteries
- Alan Guillou va quitter le poste de directeur des Planteurs Volontaires pour être coordinateur de l'Afac Hauts-de-France (prévoir de désigner un nouveau déléguataire pour les Planteurs volontaires).